



BY ABILWAYS

FORMATIONS COURTES

INITIATION



Ref. : 8992079

Duration :
1 jour - 7 heures

Pricing :
Employee - Company : 990
€ HT

Code Dokelio : 33506

PRATIQUER LA FISCALITÉ EN ASSURANCE

Déterminer l'IS et remplir la liasse fiscale

Compte tenu des spécificités des entreprises d'assurance, une simple connaissance de la fiscalité générale, bien que nécessaire, ne permet pas d'identifier les risques et enjeux spécifiques à ce secteur dans la détermination du résultat fiscal. Afin d'optimiser ses pratiques, Il est donc essentiel de maîtriser les règles et les régimes fiscaux spécifiques qui sont susceptibles d'impacter la détermination de l'impôt sur les sociétés des entreprises d'assurance.

OBJECTIVES

Découvrir les spécificités de l'environnement fiscal d'une compagnie d'assurances
Maîtriser la méthodologie de détermination du résultat fiscal
Établir les états fiscaux de la liasse fiscale

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

CONCERNED PUBLIC

Comptables
Fiscalistes intégrant le secteur de l'assurance ou de la mutualité

PREREQUISITE

Avoir une connaissance des bases de la fiscalité ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064)

COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser les principes généraux du traitement fiscal des entreprises d'assurances

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont
Présentiel
E-quizz aval

PROGRAM

Pratiquer la fiscalité en assurance

Maîtriser les principes généraux applicables pour déterminer le résultat fiscal

- Les conditions de déductibilité des charges
- Les règles spécifiques de déductibilité des charges financières
- Le traitement fiscal des amortissements, provisions et dépréciations
- Le régime fiscal des subventions
- Le retraitement des impôts non déductibles
- Le traitement des revenus de participations dans des entités fiscalement translucides
- Les retraitements attachés aux actifs financiers : fiscalité des résultats de cession de titres, retraitements spécifiques aux OPCVM...
- Le régime de l'intégration fiscale
- Le régime des déficits reportables
- Les réductions et crédits d'impôts
- Les obligations déclaratives



Organisme qualifié par l'ISQ-OPQF



Fédération de la Formation Professionnelle

Membre de la FFP



Exercice d'application : calcul des retraitements extra-comptables relatifs aux parts d'OPCVM (art. 209-0A du CGI)

Intégrer les particularités des entreprises d'assurance

- Les principes d'évaluation et de taxation des actifs financiers
- Le traitement fiscal des provisions techniques
- Le calcul de la provision pour égalisation
- Le traitement fiscal des dotations et reprises à la réserve de capitalisation
- Les spécificités propres aux mutuelles et institutions de prévoyance : impact du bilan d'entrée en fiscalité, sort des provisions dotées avant l'entrée en fiscalité
- Exercice d'application : détermination d'un résultat fiscal d'une entreprise d'assurance et établissement des principaux états fiscaux d'une liasse fiscale

TRAINERS

Etienne GIROUX

FIDAL

Olivier CLERC

Florence LEGALLOIS

Avocat fiscaliste

PWC SOCIÉTÉ D'AVOCATS

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

LIEUX ET DATES

À distance

24 sept. 2021

Paris

17 nov. 2021

